

taires, va probablement attirer de ce côté une immigration énorme et a forcé le Gouvernement à prendre promptement des mesures pour le maintien de la loi et de l'ordre dans ces lointaines et presque inaccessibles régions. Des mesures relatives à cet objet vous seront soumises.

Un contrat a été fait, sujet à votre approbation, pour la construction, le plus tôt possible, d'un système de communication par eau et voies ferrées, à travers le territoire canadien, avec le Klondike et les territoires aurifères, ce qui, il y a lieu de l'espérer, assurera au Canada la plus grande partie du commerce lucratif de ce pays.

Ces deux paragraphes vont ensemble.

La présence de la gendarmerie à cheval offre un moyen efficace d'assurer l'observation des lois et la manière dont elle les a administrées a toujours été caractérisée par la justice et la fermeté. Il est heureux pour nous que nous ayons à notre disposition dans les circonstances actuelles, une force aussi bien organisée et aussi efficace.

M. Ogilvie a maintenu intact le caractère des fonctionnaires canadiens et a inspiré confiance par la manière dont il a accompli la tâche difficile qu'il avait à remplir parmi les mineurs, en leur faisant observer les lois sur les mines.

Le contrat dont il est question dans le dernier paragraphe que j'ai lu, a provoqué d'une extrémité à l'autre du Canada, un intérêt plus vif que n'importe quel autre sujet que nous avons eu jusqu'à présent et de nature à soulever le peuple.

Je ne puis pas condamner en termes trop sévères la politique que le Gouvernement a adoptée en faisant un traité par lequel il donne à même le territoire du Yukon une subvention de quatre millions d'acres de terrains aurifères à une compagnie en retour de la construction de cent cinquante milles d'un chemin de fer à voie étroite. Je crois que, de toutes les transactions que nous avons dénoncées comme entachées de fraude inexcusable, lorsque le Gouvernement conservateur était au pouvoir, aucune ne saurait approcher du contrat qui doit être soumis à l'heure qu'il est à ce Parlement. Je suis parfaitement convaincu que nous y allons à tâtons, que nous échangeons sans voir, des terrains aurifères pour une voie ferrée. Nous ne sommes pas renseignés sur la valeur de ces terrains si ce n'est par le rapport de M. Ogilvie et les dires qui nous parviennent de la part de gens qui ont fait de l'exploitation minière là-bas.

Ce que nous savons c'est que cette contrée est extrêmement riche, que c'est une région qui n'a pas été explorée, qu'elle n'a

pas encore été exploitée par le travail de l'homme, si ce n'est pendant les deux dernières années; qu'elle renferme des gisements aurifères merveilleux qui, pendant des siècles se sont formés par suite de l'action des glaces, du froid et de la neige sur les rocs, cet or étant allé reposer sur le lit des rivières et formé là de riches dépôts dont toute l'importance ne nous est pas connue.

Nous savons tous que la même effervescence se produisit il y a un grand nombre d'années—il y a trente ans environ—dans le district de Caribou, où l'on recueillit dans les terres d'alluvion de la petite rivière Williams de l'or représentant une valeur de dix-neuf millions de piastres. Une seule rivière donna ce rendement.

Les difficultés d'accès que présente ce pays, les obstacles qu'il faut surmonter pour s'approvisionner, les prix de toutes les choses nécessaires ont évidemment entravé depuis lors jusqu'à aujourd'hui, le développement de l'industrie minière, dans la Colombie-britannique. Nous savons tous que là où l'on recueille pour dix-neuf millions de piastres de pépites d'or enlevées du roc et déposées dans les cours d'eau des Montagnes Rocheuses, il doit exister une veine mère et des couches de quartz susceptibles d'une exploitation considérable. On ne peut exploiter le quartz aurifère seulement qu'avec des machines, les ressources que donne la puissance de l'association et une mise de fonds représentant un très fort capital. L'exploitation des terrains aurifères d'alluvion peut naturellement être faite par des individus, et ce travail ne présente pas de grands obstacles à surmonter.

L'honorable M. MILLS: Dans l'exploitation du quartz aurifère quatre vingt-dix pour cent en moyenne sont absorbés par le coût des travaux.

L'honorable M. BOULTON: Je m'accorde parfaitement avec l'honorable sénateur.

L'honorable M. MILLS: Il ne reste que dix pour cent seulement de profit.

L'honorable M. BOULTON: Dix pour cent est un très bon bénéfice.

L'honorable M. MILLS: Un pour cent serait absorbé par la redevance à la Couronne.